



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 04 JUILLET 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le : 04 juillet

Le Conseil Municipal de la commune de Saussines dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mme Isabelle De Montgolfier, Maire.

Date de convocation du Conseil : 27 juin 2024

Nombre de Conseillers : En exercice : 15 Présents : 12 Votants : 15

Présents : Isabelle DE MONTGOLFIER, Gérard ESPINOSA, Catherine VIGNE, Serge CHAPUS, Céline ROUX, Emilie AVESQUE, Pauline MIQUEL, Marie-Pascale MERIC, Mathieu BOURGARIT, Joël BEAUVIVRE, Julija SMISKAL, Gilles JANNARELLI,

Absents représentés : Claude CATHELIN représenté par Catherine VIGNE, Nicolas BAUDESSEAU représenté par Emilie AVESQUE, Stéphanie JACKOWSKI représentée par Céline ROUX

Absents non représentés : /

Secrétaire de séance : Madame Emilie AVESQUE

### **PATRIMOINE : Révision des tarifs communaux : occupation de la salle communale multi-activités La Forge** **Délibération n° 2024-03-07/31**

Mme le Maire propose au Conseil Municipal de réviser les tarifs de la salle communale La Forge ;

Vu la délibération du 6 novembre 2019 concernant la mise en place d'un règlement d'utilisation des locaux communaux,

Vu la délibération du 26 octobre 2023 modifiant le règlement de la salle multi-activités,

Considérant le manque de clarté à la lecture de la tarification de la délibération visée ci-dessus,

Considérant le nécessité d'actualiser et d'uniformiser les tarifs d'occupation de la salle communale,

Mme le Maire propose de réviser les tarifs comme suit :

	Prix utilisation	Caution annuelle
ASSOCIATIONS SAUSSINOISES	0 € (jusqu'à 2 créneaux par semaine *) A partir du 3 <sup>ème</sup> créneau par semaine : prix de la séance	50 €
ASSOCIATIONS NON-SAUSSINOISES ET INTERVENANTS INDEPENDANTS <i>REGULIERS</i>	Prix de la séance	100 €
<i>PROPOSITION :</i> <i>AUTRES UTILISATEURS PONCTUELS</i>	- ½ journée = 30€ - Journée = 60€ - Mise à disposition du vidéoprojecteur = 10€	100 €

\*Un créneau = jusqu'à 2 heures maximum

Il est demandé au conseil de bien vouloir se prononcer.

Le conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Mme le Maire et après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **ACCEPTÉ** la proposition de tarif pour l'utilisation de la salle Multi activités La Forge et de fait, la modification du règlement de son utilisation.

Pour extrait. Saussines, le 4 juillet 2024  
La Maire, Isabelle de Montgolfier.

